AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS | TRANSPARENCE ÉQUITÉ SAINE CONCURRENCE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 27° de l'article 4 du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*

BAUX DE LOCATION D'ESPACES OCCUPÉS PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Exercice financier : 2026-2027

Usage de l'espace occupé	Adresse	Nom du locateur	Superficie louée (m^2)	Loyer annuel ($) Montant des ententes d'occupation en vigueur au 1er avril 2026
Bureau de l'Autorité des marchés publics	525, boulevard René-Lévesque Est, Québec	Société québécoise des infrastructures	2 500,77	829 121,40
Bureau de l'Autorité des marchés publics	413, rue Saint-Jacques, local 160, Montréal	Société québécoise des infrastructures	504,09	253 636,92

Informations complémentaires

Les frais déclarés sont ceux comptabilisés durant le présent trimestre.